



**MUNICIPALITÉ DE MONT-CARMEL
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE 2015

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Mont-Carmel, tenue à la salle du conseil municipal au 22, rue de la Fabrique, ce 14 septembre 2015 à 20 h 00.

ÉTAIENT PRÉSENTS

MM LES CONSEILLERS : Pierre Saillant, promoteur
Lauréat Jean

MMES LES CONSEILLÈRES : Karine Saint-Jean
Colette Beaulieu

ÉTAIENT ABSENTS

MM LE CONSEILLER : Luc Forgues

M LE MAIRE : Denis Lévesque

MME MÉLANIE BEAULIEU, DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE, ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENTE.

1. Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance à 20 h 00 formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président et celui-ci souhaite la bienvenue aux contribuables présents.

2. Ordre du jour

Monsieur le Promoteur fait la lecture de l'ordre du jour proposé :

1. Ouverture
2. Ordre du jour
3. Octroi du contrat pour le pavage de la Route 287 et du Rang 6
4. Période de questions
5. Levée de la séance

Il est proposé par madame la conseillère Karine St-Jean

200-2015

Et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que proposé.

3. Octroi du contrat de pavage sur la route 287 et le rang 6

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation auprès de deux entreprises pour les travaux de pavage sur la Route 287 et le Rang 6;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues et conformes;

201-2015

Il est proposé parmadame la conseillère Colette Beaulieu

Et résolu unanimement que le conseil autorise ce qui suit :

- Octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire, soitConstructions H.D.F Inc, pour un montant de 79 682,05 \$ avant taxes;
- Autoriser madame France Boucher, directrice générale, à signer le contrat avec l'entrepreneur et tous les autres documents nécessaires au projet.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

De 20 h 05 à 20 h 06.

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUEtous les points inscrits à l'ordre du jour ont été discutés;

Il est proposé parmonsieur le conseiller Lauréat Jean

202-2015

Et résolu unanimement que la séance soit close. Il est 20 h 07.

Monsieur Pierre Saillant
Promaire

Madame Mélanie Beaulieu
Secrétaire-trésorière adjointe

Le maire, en signant le présent procès-verbal, reconnaît avoir signé toutes les résolutions.